

# Colloque

## MEP EPS



Mixité,  
égalité  
et pratiques  
en EPS

Appel à communications

ESPE de Dijon 22 et 23 novembre 2018

# Présentation générale

Le colloque « MEP EPS », organisé les 22-23 novembre 2018 à l'ESPE de Dijon, souhaite accueillir des communications proposant un état des lieux ou une lumière nouvelle sur les thématiques croisées : **mixité, égalité et pratiques, en EPS et plus largement en milieu scolaire**. Initié par les étudiant.es du Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré, dans le cadre d'un séminaire de recherche transversal puis disciplinaire sur « mixité et égalité filles-garçons, en milieu scolaire et en éducation physique et sportive », le présent appel à communications s'adresse à tous et toutes (universitaires, formateurs et formatrices, enseignant.es, étudiant.es) sur les questions du genre, de l'éducation et de la formation. L'enjeu est de mettre en mouvement, en EPS et ailleurs, une **mixité réfléchie** à travers une **égalité sans conditions**, au moyen de différentes pratiques : **pratiques scolaires, pratiques d'orientation, pratiques évaluatives, pratiques numériques et pratiques sportives**. Les propositions attendues pourront se saisir de tout ou partie de ces axes, selon des analyses théoriques et/ou empiriques, dans une dimension locale, académique, nationale ou internationale. Le **croisement des regards des chercheurs et chercheuses** ainsi que les **apports des acteurs et actrices de terrain** seront encouragés, afin d'enrichir les échanges dans le domaine de la formation des enseignant.es.

## Argumentaire

Longtemps subie, la mixité semble être aujourd'hui choisie de façon volontariste, à la fois comme soubassement citoyen d'une société égalitaire, et comme modalité pédagogique ou variable didactique dans le cadre scolaire. Mais les remises en cause de la mixité demeurent régulières, rappelant que cette organisation de l'enseignement n'est jamais définitivement acquise, tout en questionnant l'intérêt d'un enseignement mixte ou séparé (Duru-Bellat, 2010 ; Pasquier, 2010). En EPS, après les travaux pionniers des années 1980 (Davis & Volondati, 1986, 1987), des publications ont fait le point sur les pratiques et représentations de la mixité dans les années 2000 (Cogérino, 2005, 2006 ; Terret, Cogérino & Rogowski, 2006). Signes d'une thématique toujours d'actualité (Duru-Bellat & Marin, 2010), qui se diffuse dans les formations (Léchenet, Baurens & Collet, 2016), les études récentes revisitent la mixité au prisme de renouvellements conceptuels, liés au genre et au corps (Couchot-Schiex, 2017 ; Cogérino, 2017).

Ces axes de recherche doivent être consolidés et enrichis de nouvelles contributions, tout particulièrement sur les pratiques de l'égalité. Au sens républicain, l'égalité postule la même chose, la même loi, les mêmes droits, les mêmes chances, pour tous et toutes. C'est un principe qui positionne les individus en tant que pairs, dans une relation de non-domination. « Principe fondateur des systèmes politiques universalistes, l'égalité est cependant une des promesses les plus inachevées de la modernité » (Varikas, 2000, p. 54). L'EPS n'échappe pas à la règle, malgré une réflexion professionnelle (*Contre-Pied*, 2004, 2013 ; *Revue EP.S*, 2008) et des expérimentations en faveur d'une véritable mixité (Patinet, 2017 ; Vigneron, 2017). Si l'évidence des différences, dans la mise en jeu des corps sexués, confronte les enseignant.es d'EPS à de persistantes contradictions sur les terrains physiques, sportifs ou artistiques, l'égalité apparaît souvent mise en œuvre sous conditions, de performance de la différence (Sénac, 2015), ce qui l'éloigne du principe universel républicain et fige les représentations de complémentarité. En EPS, et plus largement dans la société, un glissement s'est opéré de la pensée des différences dans l'égalité, à celle de l'égalité dans la différence (Scott, 2005).

La pluralité des modèles de l'égalité, tant dans les politiques scolaires que dans les usages professionnels (Ottogalli-Mazzacavallo, 2017), dévoile le long cheminement vers une culture de l'égalité (Salle, 2016). Face à l'hétérogénéité des ressources des élèves, un débat s'est durablement installé dans l'univers de l'EPS, mettant en balance une égalité jugée impossible sur les terrains de sport, avec des pratiques de l'équité pensées plus réalistes. Force est d'admettre que les résultats escomptés n'ont pas été atteints : les représentations des activités enseignées demeurent traditionnelles, les écarts de notes perdurent entre les sexes, les filles désertent l'orientation en STAPS et sont de moins en moins nombreuses à s'engager vers le professorat d'EPS. Pire, les pratiques de l'équité semblent avoir cristallisé un scepticisme de complémentarité, où chaque sexe serait doté de capacités et motifs d'agir spécifiques, fondements d'une « égale socialisation des filles et des garçons à leur position sociale inégale » (Mosconi, 2017, p. 173). Sans nier les apports de l'équité, ce colloque espère déplacer le regard sur l'égalité. L'enjeu est de s'extraire d'une approche psychologisante du genre, par laquelle se diffusent des identités attribuées soit aux filles soit aux garçons (Duru-Bellat, 2017).

**Ce colloque souhaite rassembler des contributions analysant ou explorant les pratiques qui se rapprochent ou s'éloignent, en EPS et ailleurs, d'une égalité sans conditions.** L'égalité sans conditions est un horizon de non-domination structurelle et relationnelle (Sénac, 2015), où les élèves en mixité ne seraient plus assignés.es à des catégorisations sexuées, naturalisées et hiérarchisées. Tel est le postulat pour questionner l'existant, lequel peut être décliné selon les contenus, contextes et pratiques, elles-mêmes distinguées entre ce que font les enseignant.es avec les élèves ou hors de la classe, de manière rationnelle ou improvisée, singulière ou collective, subie ou choisie, stable ou variable, répétitive ou innovante, en fonction des finalités, objectifs et normes du groupe professionnel (Altet, 2003). Dans cette perspective, le genre constitue un outil pour penser la différenciation des sexes (*processus qui mène à la différence des sexes*) et saisir les rapports de pouvoir (*relations sociales inter/intra sexes*) générés par les pratiques enseignantes. L'objectif est moins d'observer les écarts sur la ligne d'arrivée, que d'appréhender les manières de faire qui mènent à ces résultats, sur lesquels chacun.e peut agir. En EPS, les pratiques d'une égalité sans conditions, supports d'une mixité réfléchie, restent à inventer. Autant de pistes que ce colloque propose de sonder et diffuser, à partir de l'analyse des pratiques actuelles.

**Ce colloque se préoccupe des pratiques en EPS, mais ne s'y limite pas et accueillera avec intérêt les communications analysant, de l'école à l'université, les pratiques interdisciplinaires ou dans d'autres disciplines scolaires.** Il est ainsi attendu, en EPS et au-delà, des propositions qui revisitent des recherches publiées, mettent en perspective les pratiques contemporaines, ou impulsent des réflexions innovantes, au prisme de l'égalité sans conditions. Les contributions, issues des sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, STAPS, sociologie, psychologie...) ainsi que des expériences de terrain (retours de pratiques, analyses réflexives de pratiques...), pourront s'inscrire dans les thèmes et axes présentés ci-dessous, les croiser ou s'en émanciper.

## Thème 1 : Corps séparés, corps en mixité

Ce thème interroge les effets et limites de la séparation ou de la mixité (Mosconi, 2004). Sans fermer le débat d'un retour, même partiel, à la non-mixité, assumée car réfléchie (Duru-Bellat, 2010), ni céder sur la défense de la mixité, tout en sachant qu'elle ne garantit pas l'égalité (Pasquier, 2010), l'objectif est d'appréhender, des leçons d'EPS jusqu'à la filière STAPS, les **pratiques scolaires** ainsi que les **pratiques d'orientation**. La comparaison de classes mixtes et non-mixtes, comme ce peut être le cas à l'échelle internationale, par exemple en Suisse du point de vue des filles ou des garçons (Bréau & Lentillon-Kaestner, 2017 ; Bréau, Hauw & Lentillon-Kaestner, 2017), semble difficile en France où la séparation des sexes n'est pas la norme scolaire. S'agit-il d'une réalité ou d'un impensé ? Existerait-il, selon les contextes, territoires ou temporalités, des pratiques séparées, organisées en marge du principe affiché ? La non-mixité réduirait-elle l'expression du genre, de façon provisoire ou durable ? Si des pratiques séparées peuvent être observées, comment s'effectue le retour à la mixité ? Attentives aux élèves comme aux enseignant.es, les contributions pourront déployer une approche intersectionnelle des pratiques scolaires, en envisageant le marquage social et sexué des corps (Guérandel & Beyria, 2010), ainsi que la co-construction des savoirs à partir de dimensions personnelles, institutionnelles et culturelles (Verscheure, Elandoulsi & Amade-Escot, 2014 ; Amade-Escot, Elandoulsi & Verscheure, 2015). Elles pourront explorer les valeurs et la situation des enseignant.es qui défendent l'égalité, dans les équipes pédagogiques ou en formation, comme cela a pu être examiné dans le primaire (Pasquier, 2016). Dès lors, une autre question émerge, liée aux pratiques d'orientation, dont les enseignant.es sont parties prenantes (HCE F/H, 2017). Alors que la mixité professionnelle et l'égalité d'accès aux filières de formation constituent des objectifs institutionnels, les filles sont de moins en moins nombreuses à s'orienter en STAPS et les femmes de plus en plus rares à engager des carrières en EPS. Outre le poids des territoires sur la réussite (Érard, Guégnard & Murdoch, 2016) et des engagements sportifs extra-scolaires sur l'orientation (Érard & Louveau, 2016), des débats sur la séparation ou la mixité des concours de recrutement, particulièrement vivaces dans les années 1980 (Szerdahelyi, 2014), réactivent les croyances à la différence des sexes (Mosconi, 2016). C'est pourquoi un intérêt sera accordé aux contributions questionnant le sexe du professeur, le genre des parcours ainsi que les pratiques d'orientation, au prisme de la séparation, de la mixité et de l'égalité sans conditions.

## Thème 2 : L'évaluation au risque de l'égalité

Ce thème valorise les approches théoriques, pédagogiques et didactiques des **pratiques évaluatives**. S'il est admis que les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, les travaux relatifs à l'EPS s'accordent pour souligner la domination masculine, à tous niveaux de la scolarité (Coupey, 1995 ; Vigneron, 2005, 2006). Face à la diversité des ressources physiques et biologiques, ainsi que la construction sociale et scolaire des différences, régulièrement cumulées pour expliquer les écarts de notation, il est une pratique innovante, liée à la réforme de l'évaluation scolaire, qui mérite réflexions. Selon le sens commun, l'évaluation par compétences, en rupture avec les barèmes distincts selon le sexe, placerait les élèves sur un pied d'égalité. Comme dans les autres disciplines, l'absence de notes permettrait, dans les représentations partagées, de limiter le décrochage des élèves en difficultés (Genelot *et al.*, 2016). En EPS, l'objectif ne serait plus la réalisation de performances mais la validation de compétences motrices, méthodologiques et sociales, favorables à l'apprentissage du vivre et de l'agir ensemble. L'évaluation par compétences favoriserait-elle l'égalité sans conditions ? Son usage, continu plus que terminal, privilégiant les couleurs aux barèmes, la coopération aux comparaisons, ne s'accompagnerait-il pas d'une illusion égalitaire ? Les barèmes sexués, au demeurant discriminants, pourraient-ils inversement devenir vecteurs d'égalité, notamment dans les activités connotées ? Sachant que les pratiques évaluatives sont variables et les contextes évaluatifs puissants (Toczek & Souchal, 2017), malgré un attachement en EPS au côté sommatif de l'évaluation (Mougenot & Dugas, 2014), sous couvert de querelles idéologiques sur la notation (Lentillon-Kaestner *et al.*, 2018), il est attendu des contributions discutant des pratiques effectives des enseignant.es en termes d'évaluations par compétences, à ce jour mal connues (Merle & Hosoo, 2017). Une attention sera accordée aux propositions traitant des champs d'apprentissage ou compétences propres mobilisant les notions de performance et d'affrontement, terreaux des stéréotypes de genre. Il pourra être intéressant de cerner ce que les enseignant.es savent de l'égalité, et ce que cela provoque sur leurs pratiques évaluatives, mais aussi d'évaluer l'intégration du genre dans les compétences professionnelles des enseignant.es (Couchot-Schiex, 2016). Il sera tout autant stimulant de revisiter les arrangements évaluatifs, entre objectivité, faisabilité, négociation et justice (Merle, 1996 ; Cogérino & Mnaffakh, 2008), ainsi que les biais évaluatifs, spécialement chez les jeunes enseignant.es pour qui la mixité est souvent invisible (Couchot-Schiex, Cogérino & Coltice, 2009 ; Morin-Messabel, Ferrière & Salle, 2012).

## Thème 3 : S'emparer de nouveaux leviers ?

Ce thème propose d'explorer les **pratiques numériques** et les **pratiques sportives** comme potentiels leviers d'une mixité créatrice (Mosconi, 2006). Si le genre marque le comportement des enseignant.es et des élèves, qu'en est-il des pratiques nouvelles ou peu étudiées ? Dans le milieu scolaire et en EPS, les pratiques numériques transforment actuellement les rapports aux savoirs, aux corps et aux autres (Suchet, Mikulovic & Dugas, 2017). Les nouvelles technologiques génèrent cependant des conséquences encore peu connues (Auverlot, 2015). Quel genre de numérique éducatif est-il développé en EPS et dans les autres disciplines ? Quels en sont les effets sur les savoirs enseignés, les modes d'entrées dans les activités, les rôles éprouvés, les modes de groupements, les relations entre filles et garçons, les interactions entre élèves et enseignant.es ? Les communications pourront analyser les pratiques et représentations des technologies numériques, comme cela a pu être fait en primaire pour les tablettes tactiles (Ferrière & Collet, 2016) ou à l'université pour les TIC (Duguet & Morlaix, 2017). Elles questionneront, d'un point de vue genré, les plus-values du numérique sur les pratiques de l'égalité, sans en occulter les limites, de l'école à l'université, entre les élèves, les enseignant.es et les établissements. Si les outils numériques sont à même de constituer de nouveaux leviers pour l'égalité, à condition d'en réfléchir les usages, les pratiques sportives offrent également certaines opportunités. Existe-t-il, au niveau des AS (Associations sportives) scolaires, des modalités originales de pratiques, des pratiques renouvelées ainsi que des formes de pratiques favorables à l'égalité ? Quelles sont les activités le plus souvent programmées, de façon séparée, en mixité ou hors binarité ? L'EPS peut-elle s'inspirer des pratiques d'une « AS sexuée » ou « ASexuée » pour innover ? Sachant qu'il existe une différence de culture sportive entre les filles et les garçons, propice aux appropriations croisées (Davis, 2010), il est attendu des contributions comparant la nature des activités, les modalités de pratique et les mises en œuvre de la mixité à l'AS, comme cela a pu être fait entre le sport scolaire, le sport en club et la pratique libre en dehors de l'école (Combaz & Hoibian, 2011). Les propositions envisageront des pistes d'actions, tout en prenant soin de complexifier les analyses à travers l'approche des socialisations différenciées selon le sexe et la classe (Louveau, 2006).

## Modalités de soumission

Nous attendons des propositions d'une page maximum (3 000 à 4 000 signes) énonçant le titre de la communication, le statut et l'affiliation de l'auteur.e (individuel ou collectif), l'axe prioritaire ou les axes articulés (pratiques scolaires, pratiques d'orientation, pratiques évaluatives, pratiques numériques, pratiques sportives), la problématique traitée (au regard de l'égalité sans conditions), les données empiriques mobilisées, la méthodologie privilégiée, avec une esquisse des résultats et des conclusions.

Les propositions de communication doivent être envoyées d'ici le **15 juillet 2018**, à :

[loic.szerdahelyi@u-bourgogne.fr](mailto:loic.szerdahelyi@u-bourgogne.fr)

Les contributions retenues seront des communications de format classique (20 minutes de présentation orale, suivies de 10 minutes de questions-réponses avec l'auditoire, au sein de panels thématiques co-présidés par un.e étudiant.e ainsi qu'un.e expert.e), mais pourront également revêtir d'autres formats (ateliers, tables rondes... à préciser lors de la proposition de communication).

## Calendrier

**Diffusion de l'appel à communications** : mai 2018

**Date limite de proposition de communication** : 15 juillet 2018

**Annnonce des communications retenues** : 15 septembre 2018, après expertise en double aveugle du comité scientifique et du comité d'organisation

**Période d'inscription** : du 15 septembre au 31 octobre 2018. Il est à noter, en accord avec l'ESPE de Dijon et les membres du comité d'organisation, qu'aucun frais d'inscription ne sera demandé au participant.es (communicant.es, auditeurs et auditrices)... afin de se rapprocher d'une égalité de participation sans conditions.

**Date limite d'envoi du texte de communication** : 31 octobre 2018

**Colloque** : 22-23 novembre 2018

**Valorisation scientifique** : À l'issue du colloque, les communicant.es seront invité.es à proposer leurs travaux pour publication d'un ouvrage collectif ou de numéros thématiques dans des revues. Seuls les articles les plus aboutis, selon le calendrier et les critères énoncés ultérieurement, seront retenus.

## Comité d'organisation, ESPE de Dijon

Loïc Szerdahelyi (Coord.) (MCF, Sciences de l'éducation, IREDU, ESPE de Dijon, Université Bourgogne Franche-Comté)

Étudiant.es du Master MEEF 2017/2018 : *La liste des membres du comité d'organisation comprend les étudiant.es qui ont (à ce jour) manifesté leur engagement au-delà du séminaire de recherche, afin de poursuivre le projet jusqu'à la tenue du colloque.* À l'initiative de la revue de littérature et du présent appel à communications, ces étudiant.es s'exerceront aux rôles d'expert.es, en ayant pour tâches l'expertise des propositions, la conception des panels thématiques et la co-présidence des séances, en collaboration avec les universitaires confirmé.es et les chercheurs ou chercheuses du comité scientifique.

Jérémy Bretigny (Étudiant, M2B MEEF 2<sup>nd</sup> degré, ESPE de Dijon)

Marine Canque (Étudiante, M2B MEEF 2<sup>nd</sup> degré, ESPE de Dijon)

Florine Gross-McKinney (Étudiante, M2A MEEF 2<sup>nd</sup> degré, Stagiaire EPS, ESPE de Dijon, Académie de Dijon)

Anna-Sihame Ibba (Étudiante, M2A MEEF 2<sup>nd</sup> degré, Stagiaire EPS, ESPE de Dijon, Académie de Dijon)

Anna Losseni (Étudiante, M2A MEEF 2<sup>nd</sup> degré, Stagiaire EPS, ESPE de Dijon, Académie de Dijon)

Étudiant.es du Master MEEF 2018/2019 : *Liste constituée à la prochaine rentrée, suite aux inscriptions au séminaire de recherche transversal « mixité et égalité filles-garçons en milieu scolaire ».* Ces étudiant.es occuperont les rôles d'organisateur.es et organisatrice.es, en ayant pour tâches l'accueil des participant.es et la rédaction du compte-rendu du colloque.

## Comité scientifique

*La liste des membres du comité scientifique comprend les personnes qui ont (à ce jour) répondu favorablement à l'invitation du comité d'organisation*

Antoine Bréau (Docteur, STAPS, Agrégé d'EPS, HEP-VD de Lausanne)

Geneviève Cogéris (PU, STAPS, CRIS/L-Vis, Université Lyon 1)

Isabelle Collet (MER, Sciences de l'éducation, GRIFE-GE, Université de Genève)

Gilles Combaz (PU, Sciences de l'éducation, ECP, Université Lyon 2)

Sigolène Couchot-Schiex (MCF HDR, Sciences de l'éducation, LIRTES, ESPE de Créteil, Université Paris-Est Créteil)

Céline Delcroix (Docteure, Sciences de l'éducation, Membre associée du LIRTES, ESPE de Créteil, Université Paris-Est Créteil)

Marie Duru-Bellat (PU émérite, Sociologie, OSC/IREDU, Sciences Po)

Carine Énard (MCF, STAPS, IREDU, Université Bourgogne Franche-Comté)

Sophie Genelot (MCF, Sciences de l'éducation, IREDU, ESPE de Dijon, Université Bourgogne Franche-Comté)

Jean-François Giret (PU, Sciences de l'éducation, IREDU, Université Bourgogne Franche-Comté)

Carine Guérandel (MCF, Sociologie, CeRIES, Université de Lille)

Pia Henaff-Pineau (MCF, STAPS, CIAMS, Université Paris-Sud, Université Paris-Saclay, Responsable Pôle Paris-Sud de l'ESPE de Versailles)

Vanessa Lentillon-Kaestner (Prof. Dr., Docteure en STAPS, Agrégée d'EPS, HEP-VD de Lausanne)

Denis Loizon (MCF HDR en STAPS, IREDU, ESPE de Dijon, Université Bourgogne Franche-Comté)

Catherine Louveau (PU émérite, STAPS, Université Paris-Sud, CRESPPA-GTM)

Sophie Morlaix (PU, Sciences de l'éducation, IREDU, Université Bourgogne Franche-Comté)

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (MCF, STAPS, L-Vis, Université Lyon 1)

Gaël Pasquier (MCF, Sociologie, LIRTES/OUIEP, ESPE de Créteil, Université Paris-Est Créteil)

Denis Pasco (PU, Sciences de l'éducation, ELLIADD/FR-EDUC, ESPE de Besançon, Université Bourgogne Franche-Comté)

Catherine Patinet (Docteure, STAPS, Agrégée d'EPS honoraire, Académie d'Amiens)

Marie-Paule Poggi (MCF HDR, Sciences de l'éducation, CRREF, ESPE de Guadeloupe, Université des Antilles)

Carole Sève (PU, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale, Groupe EPS)

Loïc Szerdahelyi (MCF, Sciences de l'éducation, IREDU, ESPE de Dijon, Université Bourgogne Franche-Comté)

Ingrid Verscheure (MCF, Sciences de l'éducation, EFTS, Université Toulouse 2)

Françoise Vouillot (MCF, Psychologie de l'orientation, CRTD, INETOP/CNAM, Présidente de commission du HCE F/H)

## Bibliographie indicative

Altet, M. (2003). « Caractériser, expliquer et comprendre les pratiques enseignantes pour aussi contribuer à leur évaluation ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 10, 31-43.

Amade-Escot, C., Elandoulsi, S. & Verscheure, I. (2015). « Physical education in Tunisia: teachers' practical epistemology, students' positioning and gender issues ». *Sport, Education and Society*, 2015/20, 5, 656-675.

Auverlot, D. (2015). « Le numérique dans le quotidien de la classe : des évolutions profondes, des conséquences encore trop peu perçues ». *Administration & Éducation*, 2015/2, 146, 85-90.

Bréau, A. & Lentillon-Kaestner, V. (2017). « Genre et non-mixité en EPS : enquête au cœur d'une classe de garçons ». In Couchot-Schiex, S. (dir.). *Le genre*. Paris : Éditions EPS, 81-97.

- Bréau, A., Hauw, D. & Lentillon-Kaestner, V. (2017). « “C’était gênant de voir leurs regards”. Récits d’expériences vécues par des collégiennes en cours d’EPS mixtes ». In Cogérino, G. (dir.). *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*. Clapiers : AFRAPS, 193-207.
- Cogérino, G. (dir.) (2005). *Filles et garçons en EPS*. Paris : Éditions EPS.
- Cogérino, G. (dir.) (2006). *La mixité en éducation physique. Paroles, réussites, différenciations*. Paris : Éditions EPS.
- Cogérino, G. & Mnaffakh, H. (2008). « Évaluation, équité de la note en éducation physique et “norme d’effort” ». *Revue française de pédagogie*, 164, 111-122.
- Cogérino, G. (dir.) (2017). *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*. Clapiers : AFRAPS.
- Combaz, G. & Hoibian, O. (2011). « La pratique des activités physiques et sportives : les inégalités entre les filles et les garçons sont-elles plus réduites dans le cadre scolaire ? ». *Carrefours de l’éducation*, 2011/2, 32, 167-185.
- Contrepied (2004). *Contre-Pied. La mixité en question*, 15.
- Contrepied (2013). *Contre-Pied. Égalité*, HS 7.
- Couchot-Schiex, S., Cogérino, G. & Coltice, M. (2009). « Professeurs stagiaires en EPS face à l’enseignement en mixité ». *Carrefours de l’éducation*, 2009/1, 27, 169-182.
- Couchot-Schiex, S. (2016). « Pour des compétences professionnelles des enseignant-e-s intégrant le genre ». *Tréma*, 46, 29-40.
- Couchot-Schiex, S. (dir.) (2017). *Le genre*. Paris : Éditions EPS.
- Coupey, S. (1995). « Pratiques d’éducation physique et sportive au CP et différences de performance entre filles et garçons ». *Revue française de pédagogie*, 110, 37-50.
- Davisse, A. & Volondat, M. (1986). « Les mixités en EPS ». *Revue EP.S*, 197, 56-57.
- Davisse, A. & Volondat, M. (1987). « Mixité, pédagogie des différences et didactique ». *Revue EP.S*, 206, 53-56.
- Davisse, A. (2010). « Filles et garçons en EPS : différents et ensemble ? ». *Revue française de pédagogie*, 171, 87-91.
- Duguet, A. & Morlaix, S. (2017). « Perception des TIC par les enseignants universitaires : l’exemple d’une université française ». *International Journal of Technologies in Higher Education*, 2017/3, 14, 5-16.
- Duru-Bellat, M. (2010). « Ce que la mixité fait aux élèves ». *Revue de l’OFCE*, 2010/3, 114, 197-212.
- Duru-Bellat, M. & Marin, B. (2010). « La mixité scolaire, une thématique (encore) d’actualité ? ». *Revue française de pédagogie*, 171, 5-8.
- Duru-Bellat, M. (2017). *La tyrannie du genre*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Érard, C. & Louveau, C. (2016). « Entre transgression et reproduction des normes de genre. Les effets paradoxaux du goût du sport sur l’orientation scolaire et professionnelle des normaliennes en sciences du sport et éducation physique ». *Sciences sociales et sport*, 2016/1, 9, 83-113.
- Érard, C., Guégnard, C. & Murdoch, J. (2016). « Étudiants en STAPS, les territoires de la réussite... ». In Landrier, S., Cordazzo, P. & Guégnard, C. (dir.). *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l’université*. Paris : INJEP/La documentation française, 43-62.
- Ferrière, S. & Collet, I. (2016). « Tablettes tactiles à l’école primaire en France : Illusions essentialistes et pratiques genrées chez les enseignant.e.s du primaire ». *Revue de Recherches en Littérature Médiatique Multimodale*, 2016/4.
- Genelot, S., Gardes, D., Mansanti, J. & Pinsard, N. (2016). « Évaluer par compétences ou évaluer sans noter ? ». *Éducation permanente*, 2016/3, 208, 89-100.
- Guérandel, C. & Beyria, F. (2010). « La mixité dans les cours d’EPS d’un collège en ZEP : entre distance et rapprochement des sexes ». *Revue française de pédagogie*, 170, 17-30.
- HCE F/H (2017). *Formation à l’égalité filles-garçons : Faire des personnels enseignants et d’éducation les moteurs de l’apprentissage et de l’expérience de l’égalité*. Rapport de F. Vouillot.
- Léchenet, A., Baurens, M. & Collet, I. (dir.) (2016). *Former à l’égalité : défi pour une mixité véritable*. Paris : L’Harmattan.
- Lentillon-Kaestner, V., Deriaz, D., Voisard, N. & Allain, M. (2018). *Noter en éducation physique ? Incidences sur l’enseignement et les élèves*. Louvain-la-Neuve : Éditions EME.
- Louveau, C. (2006). « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport ». *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2006/1, 23, 119-143.

- Merle, P. (1996). *L'évaluation des élèves. Enquête sur le jugement professoral*. Paris : PUF.
- Merle, P. & Hosoo, M. (2017). « L'évaluation des écoliers et collégiens, une approche comparative France-Japon ». *Carrefours de l'éducation*, 2017/2, 44, 211-227.
- Morin-Messabel, C., Ferrière, S. & Salle, M. (2012). « L'éducation à l'égalité "filles-garçons" dans la formation des enseignant-e-s ». *Recherche et formation*, 69, 47-64.
- Mosconi, N. (2004). « Effets et limites de la mixité scolaire ». *Travail, genre et sociétés*. 2004/1, 11, 165-174.
- Mosconi, N. (2006). « La mixité : éducation à l'égalité ? ». *Les Temps Modernes*, 2006/3, 637-638-639, 175-197.
- Mosconi, N. (2016). *De la croyance à la Différence des sexes*. Paris : L'Harmattan.
- Mosconi, N. (2017). *Genre et éducation des filles. Des clartés de tout*. Paris : L'Harmattan.
- Mougenot, L. & Dugas, E. (2014). « Formation et pratique des enseignants. Regard porté sur l'évaluation en EPS ». *Spiral-E. Revue de recherches en éducation*. Supplément électronique au n° 53, 67-83.
- Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2017). « De l'égalité au genre : usages et limites des concepts dans les revues professionnelles de l'EPS ». In Cogérino, G. (dir.). *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*. Clapiers : AFRAPS, 57-72.
- Pasquier, G. (2010). « Les expériences scolaires de non-mixité : un recours paradoxal ». *Revue française de pédagogie*, 171, 97-101.
- Pasquier, G. (2016). « Le dire, s'exposer... ou se taire. Paroles d'enseignant-e-s travaillant sur l'égalité des sexes ». *Tréma*, 46, 14-28.
- Patinet, C. (2017). « Arts du cirque. Entre conformité et émancipation des stéréotypes de sexe ». In Cogérino, G. (dir.). *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*. Clapiers : AFRAPS, 165-177.
- Revue EP.S (2008). « Dossier mixités. Témoignages et enjeux en EPS », *Revue EP.S*, 332, dossier coordonné par M. Terrisse.
- Salle, M. (2016). « À l'école de la République, de "l'égalité filles / garçons" à la "culture de l'égalité" ». *Tréma*, 46, 5-13.
- Scott, J. W. (2005). *Parité ! L'universel et la différence des sexes*. Paris : Albin Michel.
- Sénac, R. (2015). *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Suchet, A., Mikulovic, J. & Dugas, E. (dir.) (2017). *Sport, éducation physique et société numérique*. Clapiers : AFRAPS.
- Szerdahelyi, L. (2014). « Femmes d'action ». *Parcours d'enseignantes d'EPS en France, des recrutements séparés à la mixité des concours (1941-1989)*. Thèse de doctorat en STAPS et en Histoire : Université Lyon 1.
- Terret, T., Cogérino, G. & Rogowski, I. (2006). *Pratiques et représentations de la mixité en EPS*. Paris : Éditions Revue EPS.
- Toczek, M.-C. & Souchal, C. (2017). « Le pouvoir des contextes évaluatifs ». *Évaluer. Journal international de Recherche en Éducation et Formation*, 2017/1-2, 3, 21-35.
- Varikas, E. (2000). « Égalité ». In Hirata, H., Laborie, F., Le Doaré, H. & Senotier, D. (dir.). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : PUF, 54-60.
- Verscheure, I., Elandoulsi, S. & Amade-Escot, C. (2014). « Co-construction des savoirs selon le genre en EPS : études de cas en volley-ball ». *Recherches en Didactiques. Les Cahiers Théodile*, 18, 133-154.
- Vignerou, C. (2005). « Les écarts de réussite en EPS aux examens entre filles et garçons ». In Cogérino, G. (dir.). *Filles et garçons en EPS*. Paris : Éditions EPS, 61-99.
- Vignerou, C. (2006). « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? ». *Revue française de pédagogie*, 154, 111-124.
- Vignerou, C. (2017). « VMA : "Vaut Mieux Arrêter ?" ». In Cogérino, G. (dir.). *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*. Clapiers : AFRAPS, 241-257.